

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 34

Artikel: Lè besson
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212343>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Place St-Laurent, 24 a.Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
Société Anonyme Suisse de Publicité
Haasenstein et Vogler.

GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



Sommaire du N° du 19 août 1916 : Les trois poires (V. F.). — On parlera de sa gloire... (E.-C. Thou.). — Le besson (Marc à Louis). — L'art de faire la classe (Henri Marion). — La liberté ou la mort. — Français fédéral. — Faut connaître ! — En parcourant les journaux. — Joachim Malechance ou l'Obsession (A suivre).

LES TROIS POIRES

ENTOURÉ de garnements de son espèce, Eugène... leur conte ce qu'on lira plus loin, en roulant entre ses doigts une cigarette de blond tabac de Turquie. Il est précocce, Eugène. C'est un pâle citadin de 15½ ans, qu'un comité de bienfaisance avait placé chez de bonnes gens de la campagne vaudoise, pour qu'il se fit du bien pendant les vacances d'été. Un jour, la maîtresse de la maison le chargea d'une commission pour le pasteur du village. Laissons parler ici notre galopin.

— Uguène, que me fait la patronne en me passant un corbillon, Uguène, va voir vite à la cure; tu tireras poliment ta casquette et tu diras à M. le pasteur : « Monsieur le pasteur, la fermière de la Grangette vous donne bien le bonjour et vous envoie ces trois poires pour vous remercier de vos bontés.

Bon, je me défile avec les trois poires. La cure, c'est aux cinq cents diables de la Grangette, à cause que la Grangette perche loin du village. Il faisait une de ces sacrées chaleurs ! La patronne m'avait pas donné de quoi me payer un sirop. C'est pingre, ces paysans. Alors quoi ! je me colle une des poires. Il lui en restera toujours deux, à son pasteur, que je me disais tout en pinçant une des deux autres, pour voir si elle était aussi juteuse que la première. Elle l'était bien plus encore ! Bref, il ne me restait qu'une poire en entrant à la cure... Voilà que s'amène le bonze. C'était un vieux, avec une calotte noire et des favoris blancs en queue de lapin. Il me souriait comme à un bon petit caléchumène. Moi, tendant le corbillon, je lui bafouille le compliment de la patronne : « Bien le bonjour, m'sieu le pasteur, et voici ces trois poires pour vous, m'sieu le pasteur. »

— Trois poires ? mon ami, mais je n'en vois qu'une...

— ...faitement, m'sieu, que je réponds, vous n'en voyez qu'une. Mais il y en avait trois. Je ne sais comment il m'arriva d'en manger deux.

— Mais, mais, mais, comment as-tu fait, mon ami ?

— Comme ça, m'sieu, que je lui dis tranquillement en me fourrant dans le bec la dernière poire.

Ce qui est épatant, en voyant disparaître la troisième, il s'est pas fait de bile, du moins il a pas eu l'air de s'en faire : il a ouvert une bouche large, oh ! large, et puis, levant les yeux au plafond, il a marmonné : « Cet enfant est vraiment étonnant ! » P't-être a-t-il ajouté quelque chose, mais j'ai pas entendu, je me cavallais déjà à travers le jardin de la cure. Après ça, je

suis pas retourné, chez la fermière de la Grangette, parce que, je la connais, la vieille : elle aurait fait sa poire.

V. F.

Candeur. — L'instituteur d'un de nos villages fait une timide cour à la fille du syndic.

Celle-ci, qui se pique de goûts littéraires, demanda à son amoureux s'il n'aurait pas un volume de vers à lui prêter.

L'instituteur lui prêta les poésies de Juste Olivier.

L'autre jour, rendant le livre :

« Ah ! monsieur, dit la jeune fille, que je vous suis reconnaissante ! Ces poésies de Juste Olivier sont délicieuses. Est-ce vous qui les avez faites ? »

ON PARLERA DE SA GLOIRE...

CERTAINES personnes, qui n'ont assurément pas le sens de la neutralité, assurent qu'après la guerre, messieurs les Allemands auront bien des choses sur la conscience. Au nombre de ces méfaits, on peut citer l'ostracisme dont il ont frappé Jaques-Dalcroze, qui eut l'audace inouïe de ne pas applaudir au bombardement glorieux de Louvain et de la cathédrale de Reims. Il lui a fallu faire sa malle et rentrer bien vite au pays. Ce n'est pas nous, certes, qui nous plaindrons de ce retour forcé de Jaques au milieu de nous.

Ce qui nous amène à évoquer ces faits, vieux déjà de deux ans — comme le temps passe, quand sévit la guerre ! — c'est le rappel soudain, en cours de « bouquinage », des vers suivants, publiés en 1903, dans le *Conteur*, à l'occasion du Festival vaudois, une des gloires de Jaques. Ils le consoleront peut-être, s'il ne l'est déjà, du ressentiment dont il a été victime.

Les souvenirs du peuple.

(Imité de Béranger.)

On parlera de sa gloire
Sous le chaume bien longtemps,
Le Vaudois, dans cinquante ans,
Ne connaîtra pas d'autre histoire.
Là viendront les villageois
Dire alors à quelque vieille :
« Du Festival d'autrefois
Parlez-nous, en cette veillée.
Bien qu'à la caisse il ait nui,
Parlez-nous du Centenaire,
Du Centenaire,
Et de Jaque aussi, grand'mère,
Parlez-nous de lui ! »

« Mes enfants, dans ce village,
Avec Gémier, il passa.
Voilà bien longtemps de ça :
Dis-huit ans étaient mon âge.
Pour répéter mon solo,
Ce jour-là j'étais requise.
J'avais mis mon beau chapeau
Et ma belle robe grise.
Près de lui, je me troublai ;
Il me dit : Plus haut, ma chère !
Plus haut, ma chère ! »
— « Il vous a parlé, grand'mère !
Il vous a parlé ! »

« Il fit venir d'Allemagne
Un orchestre d'étrangers ;
Nos musiciens, enrégés,
Contre lui menèrent campagne.
Un soir, tout comme aujourd'hui,
J'entends frapper à la porte ;
J'ouvre. Bon Dieu ! c'était lui !
Il dit : « Le diable m'emporte !
Je m'en vais tout planter là,
Festival et Centenaire !
Oh ! quelle guerre ! »
— « Il a dit cela, grand'mère ?
Il a dit cela ? »

« Mais, quelques mois après, dame !
Quand fut venu le grand jour,
Je l'aperçus, sur sa tour,
En Beaulieu, sous un ciel de flamme.
Tout le peuple était là-haut,
On admirait le cortège ;
Chacun disait : « Que c'est beau !
Le ciel toujours le protège. »
Son jour de gloire avait lui,
Et sa mine était très fière,
Oh oui, très fière. »
— « Quel beau jour pour lui, grand'mère !
Quel beau jour pour lui ! »

E.-C. THOU.

Un aveu. — Une brave paysanne était, en vain, venue à plusieurs reprises chercher son mari à l'auberge.

— Ouai, c'est bon, je vais.

La femme insistait avec douceur et patience.

— Vous avez là une épouse bien bonne, fait l'aubergiste à son client.

— Oh ! pou ça, c'est vrai ; aussi que le bon Dieu me la prenne, car pou sûr je ne la mérite pas.

LE BESSON

Quand lo François à Djan s'étai maryà avoué la Gotton, fenameint onn' annâie aprî sa fenna lài avâi fê doû besson ein on iâdzo. On è dza bin conteint de lè z'avâi tsò ion lè bouibo, quand vignant tsò doû lè traô de bounheu. Cein que lài avâi, l'è que ellia doû mousse sè resseimbliaçant quemet doû petit counet que vignant d'tre fê. L'avant batsi lo premi Drobllion et l'autro Sougnon et lau mère n'arâi jamé su dere se desâi pas Sougnon à Drobllion, aô bin Drobllion à Sougnon. Mîmameint lè mousse n'ein savant pas mè que lau père-z-et mère et quand on ein appelâve ion po lài bailli on mochî de quegnu ie vegnant ti lè doû. Quand l'étâi po travailli, preteindant adî, quand lè qu'on lè criève, que l'étâi l'autro que l'étâi Sougnon aô bin Drobllion.

On coup vaité ion que vint tot malâdo, à sobrà et que l'a bo et bin passâ l'arma à gautse. Ein è restâ ion. Etâi-te Drobllion aô bin Sougnon ? Nion n'avâi pu lo dere et quand l'è qu'on lài demâdvê, ie desâi :

— On sè resseimbliaçe tellameint qu'on n'a jamé su aô justo se l'è mè aô bin mou frâre que l'è zu moo.

MARC A LOUIS.